

p.B.73.Chy.0.-CA/lu

Berne, le 14 février 1975

Note de dossierVisite de l'Ambassadeur de Grèce
au sujet de la situation à Chypre

M. Protonotarios rend visite le 14 février au Secrétaire général et déclare être venu d'ordre du Premier Ministre Karamanlis demander à la Suisse de condamner la politique de fait accompli de la Communauté chypriote-turque inspirée par le gouvernement d'Ankara. Avec un mémorandum à ce sujet, il remet le texte de la déclaration Denktash du 13 février proclamant une République fédérative indépendante en attendant un amendement de la Constitution de la République de Chypre.

La Grèce se réfère à ses propositions formulées trois jours plus tôt, allant elles-mêmes dans le sens d'un Etat fédéral, pour dénoncer la mauvaise foi de la Turquie.

M. Thalmann se réfère à l'attitude coutumière de la Suisse, s'abstenant de prendre position quant aux développements politiques intervenant dans d'autres pays. Cette attitude ne reflète pas seulement notre position d'Etat neutre, mais encore notre volonté de rester disponibles pour des actions humanitaires ou de bons offices. Nous n'en sommes pas moins conscients de la gravité des événements survenant dans cette région de la Méditerranée orientale ayant une importance considérable pour toute l'Europe.

./.

- 2 -

M. Protonotarios déclare bien connaître l'attitude de la Suisse; la Grèce a déjà bénéficié des bienfaits de notre action humanitaire. A ce propos, il désire attirer l'attention sur les problèmes humanitaires à Chypre, les développements actuels risquant d'aggraver la situation des réfugiés grecs.

Il se réfère encore aux difficultés que l'affaire de Chypre soulève pour le gouvernement Karamanlis, qui doit encore asseoir son autorité contre des fractions de l'opinion publique restant favorables au régime des colonels. Il se félicite à ce propos de la loyauté du parti d'opposition de M. Mavros.

Il estime que la seule issue possible à la crise de Chypre se trouve dans une intervention de M. Kissinger, mais reste pessimiste quant au résultat de l'entrevue Kissinger - Bitsios.

Il se réfère enfin à la situation dans la Mer Egée, où la Grèce craint une action de force turque (démonstration navale). Dans une pareille hypothèse, la Grèce ferait appel au Conseil de Sécurité; de même, en cas de répétition d'une telle démonstration; la limite de cette patience se situerait seulement à une troisième tentative turque d'escalation, qui serait considérée comme casus belli.

C. Caratsch